

TERMES DE REFERENCE STANDARD DES ETUDES DE PORTEFEUILLES-PAYS

**Approuvés le 13 décembre 2012
par Rob D. van der Berg, Directeur du Bureau de l'évaluation du FEM**

Introduction

1. Les études de portefeuille-pays (*Country Portfolio Studies* ou CPS en anglais) complètent les évaluations de portefeuilles-pays (*Country Portfolio Evaluations* ou CPE en anglais) qui constituent l'un des principaux axes de travail du Bureau de l'évaluation du FEM.¹ Du fait de l'accent mis par FEM-5 sur l'appropriation et le développement par les pays de leur propre portefeuille de projets, ces évaluations sont devenues plus utiles et pertinentes que jamais. Pour le Conseil du FEM comme pour les pays bénéficiaires, les CPE et les CPS sont aujourd'hui des outils d'information incontournables.
2. Moins ciblés et de portée plus réduite que les CPE, les CPS fournissent au Bureau de l'évaluation un complément d'informations sur le portefeuille du pays. Ces études sont réalisées chaque fois qu'il y a possibilité de collaborer avec des bureaux d'évaluation indépendants d'agences d'exécution du FEM. Cette collaboration permet de réaliser des évaluations plus complètes et mieux informées, mais aussi d'alléger la charge qu'elles représentent pour les pays et les bureaux concernés en termes de travail et de coût. Les CPS exigent moins de visites de sites et de consultations que les CPE (seuls les principaux acteurs participant au FEM dans le pays sont interrogés en général).
3. En vue d'améliorer les méthodes et processus des CPS durant FEM-5, le Bureau de l'évaluation a récemment commandité une méta-évaluation de son travail d'évaluation par pays. Les enseignements qui en ont été tirés ont conduit le Bureau à apporter quelques ajustements aux termes de référence standard des CPS en vigueur depuis 2010 mais ces ajustements ont été effectués avec le plus grand soin afin de préserver la comparabilité des CPS durant FEM-5. Les CPS sont réalisés en totalité et en toute indépendance par le Bureau de l'évaluation en partenariat avec des bureaux d'évaluation des entités d'exécution du FEM.
4. Les présents termes de référence standard suffisent à eux seuls à orienter les CPS sans qu'il soit nécessaire de les compléter par des termes de référence spécifiques à chaque pays comme c'est le cas pour les CPE. La collaboration du Bureau de l'évaluation avec un bureau d'évaluation d'une entité d'exécution du FEM sera formalisée par une convention qui devra indiquer clairement les avantages et synergies réciproques d'une telle collaboration pour les deux bureaux et le pays concernés.

¹ La liste complète des pays ayant fait l'objet d'un CPE ou d'un CPS à ce jour est disponible sur le site Internet du Bureau de l'évaluation du FEM (www.gefeo.org).

Objectifs des CPS

5. Comme les CPE, les CPS ont pour but de fournir au Conseil du FEM des informations sur la mise en œuvre et les résultats de l'appui du FEM dans le pays considéré et de lui indiquer dans quelle mesure cet appui est lié aux programmes de protection de l'environnement et de développement durable du pays et aux grands défis écologiques que le FEM vise à relever dans ses différents domaines d'intervention. Les objectifs de ces études sont les suivants :

- i. évaluer l'efficacité et les résultats de l'aide du FEM dans un pays, en accordant une attention particulière à la viabilité des résultats obtenus au niveau du projet et aux progrès accomplis au niveau des bénéficiaires environnementaux mondiaux recherchés ;
- ii. évaluer la pertinence et l'efficacité de l'aide du FEM dans un pays par rapport : aux priorités environnementales et mécanismes décisionnels du pays ; à la mission du FEM et aux bénéficiaires environnementaux mondiaux obtenus ; aux procédures et politiques du FEM ;
- iii. informer d'autres évaluations conduites par le Bureau ; et
- iv. partager les enseignements et les acquis avec : 1) le Conseil du FEM dans le cadre de son processus décisionnel sur l'allocation des ressources et l'élaboration des politiques et stratégies ; 2) le pays en ce qui concerne sa participation au FEM (ou son degré de collaboration) ; et 3) les différentes entités et organisations associées à la préparation et à l'exécution des projets et activités financés par le FEM.

6. L'objectif d'un CPS n'est pas d'évaluer la performance des agents d'exécution du FEM, des partenaires ou des administrations nationales, mais d'analyser, sans la noter, la performance de projets individuels dans le cadre du portefeuille global du FEM.

Principales questions posées au cours d'un CPS

7. Les questions sont les mêmes que pour un CPE mais un CPS ne répondra qu'à celles qui pourront être étayées par des données qualitatives et quantitatives suffisantes :

Efficacité, Résultats et Durabilité

- a) L'appui du FEM produit-il des résultats au niveau du projet et si oui, ces résultats sont-ils viables ?

CRITERES D'EVALUATION

Efficacité : le degré de réalisation d'un objectif ou la probabilité qu'il le soit.

Résultats : dans le contexte du FEM, les résultats comprennent les produits directs des projets (aussi appelés « extrants »), leurs effets à court et moyen terme, et les progrès réalisés dans l'obtention d'un impact à plus long terme, notamment les bénéficiaires environnementaux mondiaux obtenus, les effets de réplication et d'autres effets locaux.

Viabilité : la probabilité qu'une action puisse continuer de générer des avantages pendant une période prolongée après son achèvement. Les projets doivent être respectueux de l'environnement et viables au plan financier et social.

Pertinence : le degré de concordance de l'activité considérée avec les priorités et les politiques environnementales locales et nationales et les objectifs du FEM en matière d'environnement mondial.

Efficience : le degré de réalisation des résultats avec les ressources les moins coûteuses qui soient.

Source : La Politique en matière de suivi et d'évaluation du FEM, 2010

- b) L'appui du FEM produit-il des résultats au niveau global (portefeuille et programme) dans chaque domaine d'intervention ?
- c) L'appui du FEM produit-il des résultats au niveau national ?
- d) L'appui du FEM favorise-t-il la diffusion des leçons tirées des projets du FEM et du travail avec les partenaires ?
- e) L'appui du FEM a-t-il favorisé un progrès vers la réalisation d'un impact de longue durée une fois achevé ?

Pertinence

- a) L'appui du FEM est-il pertinent par rapport au programme de développement viable et aux priorités environnementales du pays ?
- b) L'appui du FEM est-il pertinent par rapport aux besoins et défis du pays en matière de développement ?
- c) L'appui du FEM est-il pertinent par rapport aux plans d'action du pays dans les différents domaines d'intervention du FEM ?
- d) L'appui du FEM est-il pertinent par rapport aux différents bénéfices environnementaux mondiaux recherchés par le Fonds dans ses différents domaines d'intervention (biodiversité, gaz à effet de serre, eaux internationales, dégradation des sols et gestion des substances chimiques) ?
- e) Le FEM et ses Entités d'exécution appuient-ils les pays dans la hiérarchisation de leurs priorités en matière d'environnement et de développement viable, l'amélioration de leur processus décisionnel et l'appropriation des projets ?

Efficiences

- a) Combien de temps, d'efforts et de ressources financières faut-il pour élaborer et exécuter des projets en fonction des différents types d'appui du FEM ?
- b) Quels sont les rôles des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des projets ainsi que les types d'engagements et de coordination nécessaires entre elles ?
- c) Existe-t-il des synergies entre les Entités d'exécution du FEM au niveau de la programmation et de l'exécution de l'appui du FEM ?
- d) Existe-t-il des synergies entre les institutions nationales au niveau de la programmation et de l'exécution de l'appui du FEM ?
- e) Existe-t-il des synergies entre l'appui du FEM et celle d'autres bailleurs de fonds ?
- f) Quelle est l'influence du suivi et de l'évaluation sur la gestion adaptative et l'efficacité globale d'un projet ?

8. Chacune de ces questions est complétée par des indicateurs, des sources potentielles d'information et des méthodes dans une matrice d'évaluation (voir modèle standard en annexe). Cette matrice peut aider à déterminer quelles sont les questions pertinentes et pour lesquelles il existe des éléments de réponse suffisants.

Portée de l'évaluation et limitations

9. Un CPS s'intéresse à tous les types d'activités financées par le FEM dans un pays donné à toutes les phases du cycle du projet (en cours ou achevé) et mises en œuvre par toutes les agences d'exécution dans tous les domaines d'intervention du FEM, y compris des activités structurelles

comme le Programme de microfinancements. L'étude porte essentiellement sur des projets mis en œuvre à l'échelon national, mais pourra aussi englober les composantes nationales de projets mondiaux et régionaux en vue de présenter l'ensemble de l'appui et de la participation, mais sans chercher à en mesurer la pertinence, les résultats et la performance. L'évaluation d'une sélection de projets régionaux viendra compléter l'évaluation globale du portefeuille national du FEM décrite plus haut.

10. Les CPS se focalisent avant tout sur des projets achevés et, en partie seulement, sur des projets en cours. L'objet de l'évaluation varie en fonction de la phase du projet (voir tableau 1).

Tableau 1. Objet de l'évaluation en fonction du stade du projet

État d'avancement du projet	Objet		A titre exploratoire	
	Pertinence	Efficience	Efficacité	Résultats
Achevé	Pleinement applicable	Pleinement applicable	Pleinement applicable	Pleinement applicable
En cours	Pleinement applicable	Partiellement applicable	Probablement applicable	Probablement applicable

11. Une évaluation à l'échelle d'un pays est un exercice difficile car le FEM ne s'articule pas autour d'un programme national indiquant clairement les résultats à atteindre au travers d'objectifs, d'indicateurs et de cibles. Les pays sont encore relativement peu nombreux à avoir recours au Processus volontaire de constitution de portefeuilles nationaux (PCPN) instauré durant FEM-5. Qui plus est, ce processus ne couvre que la période FEM-5 alors que les CPS couvrent toute la période d'activité du FEM. Les CPS qui seront réalisés dans un pays qui a opté pour un PCPN s'appuieront sur ce dernier pour évaluer les résultats, l'efficience et la pertinence du portefeuille-pays du FEM. Dans les autres pays, l'équipe d'évaluation chargée du CPS s'intéressera aux projets et activités du portefeuille, à leurs objectifs, à leur cohérence interne et à la façon dont le portefeuille aura évolué. Comme convenu avec le gouvernement et dans les stratégies et objectifs à long et moyen terme du pays, les programmes nationaux des Entités d'exécution du FEM peuvent également bénéficier d'un appui du FEM.

12. Comme l'appui du FEM provient d'une multitude de partenariats interinstitutionnels, il est difficile de faire une distinction claire et nette entre la contribution du FEM et celle de ses partenaires. Plutôt que de s'y essayer, le CPS s'attachera à montrer comment l'appui du FEM a contribué à l'ensemble des résultats obtenus.

13. L'évaluation des résultats se focalisera, dans la mesure du possible, sur les effets directs et les impacts plutôt que sur les produits. Les résultats seront mesurés par rapport à l'ensemble des impacts et effets directs attendus au niveau de chaque projet. Une attention particulière sera accordée aux facteurs affectant le niveau de réalisation ou de progrès vers un impact ainsi que sur les risques susceptibles d'empêcher d'autres progrès vers des impacts à long terme. Les projets achevés depuis au moins deux ans pourront faire l'objet d'une étude sur le terrain destinée à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation d'un impact (*Review of Outcomes to Impact* ou ROtI en anglais) là où c'est possible. Les impacts attendus dans chaque domaine d'intervention seront évalués par rapport aux objectifs du FEM et aux indicateurs de bénéfices environnementaux mondiaux. Les effets directs obtenus dans chaque domaine d'intervention seront principalement évalués par rapport aux effets catalyseurs, de réplification ou de transposition à plus grande échelle, à la viabilité et au renforcement des capacités institutionnelles et au degré de sensibilisation.

14. Le contexte dans lequel ces projets ont été élaborés, approuvés et mis en œuvre pourra également faire l'objet d'analyse. Il faudra alors faire une étude rétrospective des politiques, stratégies et priorités nationales de développement viable et de protection de l'environnement et du cadre juridique dans lequel ces politiques sont mises en œuvre et appliquées.

Méthodologie

15. Les CPS sont conduits par les évaluateurs du Bureau de l'évaluation, avec l'appui de consultants nationaux et internationaux (équipe d'évaluation dirigée par un Chef de projet du Bureau par exemple). Dans la mesure du possible, la priorité sera donnée aux consultants nationaux ou implantés dans le pays. L'équipe d'évaluation aura des compétences techniques dans le domaine des stratégies nationales en matière d'environnement et de développement durable, et devra bien connaître les méthodologies d'évaluation et le FEM. Les consultants retenus devront satisfaire aux règles d'éthique du Bureau de l'évaluation et signer une déclaration certifiant ne pas avoir exercé une activité en rapport avec l'appui du FEM dans le pays au cours des 3-5 dernières années. Bien qu'il ne fasse pas partie de l'équipe d'évaluation, Le point focal technique du FEM dans le pays est tenu de faciliter le travail des évaluateurs en leur indiquant les personnes et les documents à consulter. Ils doivent aussi organiser des entretiens, des réunions et des visites de sites ainsi que des ateliers de consultation au début et à la fin du processus.

16. La méthodologie se compose d'une série de modules fondés sur des outils et des méthodes d'évaluation qualitative et quantitative. Les CPS s'appuient en grande partie sur des documents contenant une vue globale des problèmes et des résultats ou une analyse indépendante des cadres juridiques, stratégies et tendances en matière de d'environnement et de développement durable. Les sources d'information prévues incluent :

- au niveau du pays : les programmes nationaux de développement durable, les stratégies et priorités environnementales, les stratégies et plans d'action liés aux domaines d'intervention du FEM, les indicateurs écologiques nationaux et mondiaux ;
- au niveau des agences d'exécution : les stratégies et dispositifs d'aide-pays et leurs évaluations et examens ;

17. Les autres documents de base à examiner dans le cadre d'un CPS sont les suivants :

- au niveau du projet : le document de projet, les rapports d'exécution, les évaluations finales, les rapports sur les évaluations finales, les rapports des missions de suivi, et toute la documentation technique résultant des projets ;
- les résultats des autres évaluations réalisées au niveau national par le Bureau de l'évaluation, les cellules d'évaluation indépendantes des agences d'exécution du FEM ou d'autres organismes nationaux ou internationaux ;

18. Par ailleurs, des données d'évaluation devront être recueillies dans le pays par le biais :

- des entretiens avec certaines parties prenantes du FEM, comme les points focaux techniques et d'autres administrations concernées, des organisations de la société civile et des représentants du milieu universitaire (y compris des ONG locales et internationales présentes dans le pays), certaines agences d'exécution du FEM, des points focaux techniques du Programme de microfinancements et des conventions nationales des Nations Unies
- des entretiens avec certains bénéficiaires de l'appui du FEM comme les institutions, administrations et associations municipales ou des communautés et des autorités locales
 - des visites sur le site de certains projets en utilisant des méthodes et outils développés par le Bureau de l'évaluation, comme le guide méthodologique pour le ROTI
- des ateliers nationaux de consultation organisés par l'unité d'évaluation de l'Agence d'exécution du FEM concernée ou avec l'aide de cette dernière.

19. Dans la mesure du possible, des indicateurs seront utilisés au niveau de chaque projet pour évaluer la pertinence et l'efficacité de l'aide du FEM (liens avec les priorités nationales, délais et coût de la préparation et de l'exécution des projets, etc.), ainsi que pour mesurer les résultats obtenus par le FEM (degré de réalisation des bénéfices environnementaux mondiaux) et la performance des projets (notation durant l'exécution et à l'achèvement du projet). Les évaluateurs pourront également s'appuyer sur les statistiques et données scientifiques disponibles, en particulier pour les indicateurs environnementaux nationaux. Lorsque leur quantité sera suffisante, les données et conclusions recueillies devront être validées par triangulation.

20. Les outils et protocoles types développés spécialement par le Bureau de l'évaluation pour les évaluations de portefeuilles-pays seront adaptés au contexte spécifique du pays. Ces outils incluent notamment le protocole d'examen de projet applicable aux études sur dossier et aux visites de sites et des questionnaires types destinés à faciliter la consultation des différentes parties prenantes.

21. Les CPS incluent des visites sur une sélection de sites de projets. Les critères de sélection des sites à visiter seront arrêtés pendant l'évaluation des projets et privilégieront plus particulièrement les projets en cours et/ou achevés ainsi que les projets concentrés sur une zone géographique particulière en raison de contraintes de temps et d'argent. Pour sélectionner les sites à visiter, le Chef de projet décide sur la base d'une analyse de la documentation disponible et cherchera un équilibre entre les besoins de représentation et le rapport coût-efficacité de ces visites de terrain.

Processus et Produits

22. Une fois qu'il aura choisi un pays et précisé les termes de sa collaboration avec un bureau d'évaluation d'une agence d'exécution, le Bureau devra simultanément annoncer cette collaboration au ministère de l'environnement du pays concerné et au ministère de tutelle de l'unité d'évaluation de l'Agent d'exécution et sélectionner les consultants qui contribueront aux deux évaluations. Avec l'aide du Bureau, l'équipe chargée de l'évaluation devra ensuite :

- Recueillir des informations et examiner la littérature existante pour en extraire des données d'évaluation fiables ;
- Préparer les données spécifiques qui seront incorporées dans le CPS, à savoir :
 - la *base de données sur le portefeuille du FEM* qui décrira tous les aspects de l'appui du Fonds dans le pays : informations de base (entités d'exécution du FEM, domaines d'intervention, état d'avancement des projets), informations sur le cycle du projet, informations financières sur le FEM et les cofinancements, principaux objectifs et résultats escomptés (ou atteints), et partenaires clés de chaque projet, etc.
 - le *cadre juridique environnemental du pays* qui rappellera brièvement le contexte dans lequel les projets du FEM ont été développés et mis en œuvre. Ce rappel historique s'accompagnera d'un calendrier qui montrera comment l'aide du FEM a évolué au fil du temps par rapport aux lois et politiques environnementales du pays et par rapport aux accords environnementaux internationaux signés par le pays.
 - une description de la contribution du pays aux bénéfices environnementaux mondiaux escomptés par le FEM dans ses domaines d'intervention. Cette description s'appuiera sur les indicateurs les plus faciles à obtenir (ex : principales espèces et pourcentage d'espaces protégés pour la sauvegarde de la biodiversité, émissions de gaz à effet de serre pour le changement climatique et autres éléments utilisés dans les documents relatifs aux projets).

- Réaliser au moins une étude sur le terrain (ROtI, ou vérification d'une évaluation finale) sur un projet national terminé et sélectionné après consultation du personnel du Bureau, qui contribuera à renforcer la collecte d'informations et l'analyse des résultats si nécessaire.
- Valider par triangulation les informations et données recueillies à partir des sources, méthodes et autres outils utilisés.
- Préparer un avant-projet de rapport et de présentation pour l'atelier de consultation en collaboration avec l'unité d'évaluation de l'Entité d'exécution du FEM concernée. Pourront participer à l'atelier des représentants du gouvernement et d'autres parties prenantes nationales, le personnel du projet, les bailleurs de fonds, les agences d'exécution du FEM et des représentants de la société civile. Les participants devront fournir une rétroaction sur les principales données, conclusions et leçons de l'évaluation. Ils pourront également signaler avec preuves à l'appui d'éventuelles erreurs factuelles ou analytiques à l'équipe d'évaluation.
- Préparer le rapport final du CPS en y intégrant les remarques des parties prenantes nationales consultées.

23. Le Bureau de l'évaluation assume l'entière responsabilité du contenu du rapport d'évaluation finale.

Principales étapes

24. LE CPS se déroulera entre [mois/année] et [mois/année] et comprendra les grandes étapes suivantes :

Étape	Date-butoir
Travail préparatoire, collecte des données préliminaires	
Examen de la littérature, collecte des données	
Finalisation de la base de données sur le portefeuille-pays du FEM	
Cadre juridique environnemental du pays	
Description des effets bénéfiques sur l'environnement mondial	
Études de terrain	
Collecte des données / entretiens et protocole d'examen du projet, description générale du portefeuille	
Consolidation et triangulation des données d'évaluation	
Présentation des principaux résultats auprès des parties prenantes lors des consultations ou ateliers.	
Envoi du projet de rapport CPS aux parties prenantes	
Intégration des observations reçues dans le rapport CPS final	
Rapport CPS final	
Réponse du pays par rapport au CPS	

Public cible du CPS

25. Les principaux destinataires du CPS sont le Conseil du FEM et les membres du gouvernement du portefeuille-pays qui fait l'objet de l'évaluation. Étant donné les retombées potentielles des conclusions et recommandations de ce type d'évaluation, les destinataires nationaux, comme les points focaux du FEM et les agences d'exécution nationales et parties prenantes du projet notamment, constituent le public cible le plus important. Les gouvernements peuvent définir de manière précise au cours de l'évaluation le public qu'ils veulent toucher. Ce public peut inclure des agences gouvernementales, des institutions et des organisations travaillant

directement avec le FEM, des points focaux des conventions, ainsi que des représentants de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé, ou bien encore des représentants d'Entités d'exécution du FEM qui ont un bureau dans le pays. Le Conseil du FEM se compose essentiellement des États membres du FEM, du secrétariat du FEM, du STAP, des Entités d'exécution du FEM, et des secrétariats des conventions environnementales dont le FEM est le mécanisme de financement.

Table de matières du rapport d'étude du portefeuille-pays

26. Le CPS donnera lieu à un rapport qui répondra systématiquement à toutes les questions clés possibles à partir des données, analyses et données d'évaluation disponibles (voir paragraphe 6). Ce rapport devra respecter la table des matières suivantes :

CHAPITRE 1 Principales conclusions et leçons

- Contexte et objectifs
- Portée de l'évaluation et méthodologie
- Conclusions (efficacité et résultats, pertinence, efficience)
- Leçons

CHAPITRE 2 Contexte et cadre de l'étude

- Méthodologie et limites
- Principales questions
- Description des bénéfices environnementaux mondiaux
- Cadre juridique environnemental du pays
- Portefeuille du FEM

CHAPITRE 3 Efficacité et résultats du soutien du FEM

- Bénéfices environnementaux mondiaux
- Effets catalyseurs et possibilités d'entraînement et de transposition à plus grande échelle : progrès vers la réalisation d'un impact
- Viabilité et renforcement des capacités institutionnelles
- Résultats par domaine d'intervention

CHAPITRE 4 Pertinence du soutien du FEM

- Pertinence par rapport au programme et priorités du pays en matière de développement durable et d'environnement
- Pertinence par rapport aux besoins et défis du pays en matière de développement
- Pertinence par rapport aux bénéfices environnementaux mondiaux

CHAPITRE 5 Efficience du soutien du FEM

- Délais, efforts et ressources financières nécessaires à l'élaboration et exécution des projets
- Rôles et responsabilités et mécanisme du point focal du FEM
- Coordination et synergies
- Gestion adaptative du suivi et de l'évaluation des projets

ANNEXES

- A. Termes de référence standard
- B. Matrice d'évaluation
- C. Parties interrogées
- D. Sites visités
- E. Portefeuille du FEM au /en [pays]
- F. Bibliographie

ANNEXE I Matrice d'évaluation standard pour les CPS

Questions principales	Indicateurs/données de base	Sources d'information	Méthodologie
L'appui du FEM est-il efficace du point de vue...			
...des résultats obtenus au niveau des projets et ces résultats sont-ils viables ?	Effets et impacts des projets	Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux	Groupes de discussion et entretiens individuels
	Notation préexistente des résultats des projets (ex: auto-évaluations et évaluations indépendantes)	Rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI) Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Méthodologie ROI Étude documentaire, protocoles d'évaluation des projets
	Evolution des indices de bénéfice global (Global Benefit Indexes en anglais) et d'autres indicateurs pour l'environnement mondial	Résultats des évaluations des projets et des bailleurs de fonds, évaluation des effets positifs sur l'environnement mondial	Examen de la littérature, méta-analyse des rapports d'évaluation
... des résultats obtenus au niveau du portefeuille et des programmes par domaine d'intervention ?	Effets et impacts une fois regroupés et impact direct	Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux Rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI) Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Groupes de discussion et entretiens individuels Méthodologie ROI Analyse globale du portefeuille du FEM
	Effets catalyseurs, de réplication ou de transposition à plus grande échelle	Données issues de l'ensemble des projets et des autres bailleurs de fonds Rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI) Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux	Étude documentaire Méthodologie ROI Groupes de discussion et entretiens individuels
	Contribution du FEM	Données issues de l'ensemble des projets et des autres bailleurs de fonds Rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI) Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux	Étude documentaire Méthodologie ROI Groupes de discussion et entretiens individuels
...des résultats obtenus au niveau du pays ?	Effets directs et impacts de long terme des projets	Documentation relative au projet (dossier d'instruction du projet et cadre logique, rapports d'exécution, évaluations finales, rapports d'évaluations finales, etc.)	Analyse globale du portefeuille du FEM, étude documentaire
	Effets et impacts une fois regroupés de l'appui du FEM	Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux	Visites de sites, groupes de discussion et entretiens individuels
	Effets catalyseurs, de réplication ou de transposition à plus grande échelle	Données issues de projets financés par d'autres bailleurs de fonds et/ou par le gouvernement, rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI)	Étude documentaire, Méthodologie ROI
...de la diffusion des leçons tirées des projets du FEM et du travail avec les partenaires ?	La conception, la préparation et l'exécution des projets tiennent compte des enseignements tirés des projets menés avec le FEM et avec d'autres partenaires	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.), Rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI) Personnels des ONG, Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux	Étude documentaire, Méthodologie ROI, Analyse du portefeuille des projets en cours et en préparation Groupes de discussion et entretiens individuels
L'appui du FEM a-t-il favorisé un progrès vers la réalisation d'un impact de longue durée une fois achevé ?	Disponibilité de ressources économiques et financières	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.), Personnels des ONG, Personnels et bénéficiaires du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux, Rapports de progrès vers la réalisation d'un impact (ROI)	Étude documentaire, groupes de discussion et entretiens individuels, protocoles d'évaluation de projet, Méthodologie ROI, Analyse du portefeuille du FEM
	Degré d'appropriation des projets par les bénéficiaires, facteurs sociaux		
	Existence de compétences techniques		
	Risques pour l'environnement		
Existence d'un cadre juridique et institutionnel	Cadre juridique du pays en matière d'environnement		Examen de la littérature, études chronologiques, causalité historique, etc.

Questions principales	Indicateurs/données de base	Sources d'information	Méthodologie
L'appui du FEM est-il pertinent par rapport ...			
... au programme national de développement durable et aux priorités environnementales du pays ?	<p>L'appui du FEM cadre avec le programme national de développement et les priorités environnementales du pays</p> <p>Niveau de l'appui du FEM par rapport à l'APD d'autres sources de financement dans le domaine de l'environnement</p> <p>Le pays s'identifie à l'appui du FEM et en est le catalyseur (initiative, conception et exécution du projet par ex.)</p>	<p>Plans d'actions, stratégies et politiques du pays en matière d'environnement et de développement durable</p> <p>Documentation relative au projet (dossier d'instruction du projet et cadre logique, rapports d'exécution, évaluations finales, rapports d'évaluations finales, etc.), SIGP, bases de données des agences relatives aux projets</p> <p>Bases de données internationales (BM, OCDE, etc.) et nationales (Départements de la statistique, etc.) disponibles</p> <p>Représentants des pouvoirs publics, personnels des agences, bailleurs de fonds et représentants de la société civile</p> <p>Cadre juridique du pays en matière d'environnement</p>	<p>Étude documentaire, analyse du portefeuille du FEM par domaine d'intervention, Entité d'exécution, modalité, état du projet (national)</p> <p>Consultation des parties prenantes (groupes de discussion, entretiens individuels)</p> <p>Examen de la littérature, études chronologiques, causalité historique, etc.</p>
... aux besoins et défis du pays en matière de développement ?	<p>Le FEM répond aux besoins de développement (activités génératrices de revenus, renforcement des capacités, etc.) et réduit les difficultés</p> <p>Les modes d'intervention, les composantes des projets et les instruments opérationnels du FEM sont bien adaptés aux besoins et difficultés du pays</p>	<p>Plans d'actions, stratégies et politiques du pays en matière d'environnement et de développement durable</p> <p>Documentation relative au projet (dossier d'instruction du projet et cadre logique, rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.), SIGP, Bases de données des agences relatives aux projets</p> <p>Représentants des pouvoirs publics, personnels des agences, bailleurs de fonds et représentants de la société civile</p> <p>Cadre juridique du pays en matière d'environnement</p>	<p>Étude documentaire, analyse du portefeuille du FEM par domaine d'intervention, Entité d'exécution, modalité, état du projet (national)</p> <p>Consultation des parties prenantes (groupes de discussion, entretiens individuels)</p> <p>Examen de la littérature, études chronologiques, causalité historique, etc.</p>
... aux plans d'action nationaux dans les différents domaines d'intervention du FEM ?	<p>Les résultats et impacts des projets se rattachent au Plan d'action national pour l'environnement (PANE), aux communications nationales de la CCNUCC ; au plan national de mise en œuvre (POP) ; à l'auto-évaluation nationale des capacités (ANCR), et au Plan d'action national pour l'adaptation au changement climatique (PANA), etc.</p>	<p>Activités habilitantes et produits financés par le FEM (ANCR, PANE, PANA, communications nationales des conventions des Nations Unies, etc.)</p>	<p>Étude documentaire</p> <p>Consultation des parties prenantes (groupes de discussion, entretiens individuels)</p>
... aux différents bénéfices environnementaux mondiaux recherchés par le Fonds dans ses différents domaines d'intervention (biodiversité, gaz à effet de serre, eaux internationales, dégradation des sols et gestion des substances chimiques) ?	<p>Les résultats et impacts des projets se rattachent à l'indice de potentialité du DAR/RAF et du STAR pour la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des sols) et aux autres indicateurs mondiaux pour les POP et les eaux internationales</p> <p>Le FEM aide le pays à s'acquitter de ses obligations en vertu des Conventions</p>	<p>Plans d'action des conventions nationales, DAR, STAR, fiche de notation pour la biodiversité, etc.</p> <p>Documentation relative au projet (dossier d'instruction du projet et cadre logique, rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.), SIGP, Bases de données des agences relatives aux projets</p> <p>Représentants des pouvoirs publics, personnel des agences, bailleurs de fonds et représentants de la société civile</p> <p>Évaluation des effets positifs sur l'environnement mondial</p>	<p>Étude documentaire, visites de sites de projets, protocoles d'évaluation de projet</p> <p>Examen de la littérature, études chronologiques, causalité historique, etc.</p> <p>Étude documentaire, analyse du portefeuille du FEM par domaine d'intervention, Entité d'exécution, modalité, état du projet (national)</p> <p>Consultation des parties prenantes (groupes de discussion, entretiens individuels)</p> <p>Examen de la littérature</p>
Le FEM et ses Entités d'exécution aident-ils les pays à hiérarchiser leurs priorités en matière d'environnement et de développement durable, à améliorer leur processus décisionnel et à s'approprier les projets ?	<p>Les Entités d'exécution aident les pays à hiérarchiser leurs priorités en matière d'environnement et de développement durable, à améliorer leur processus décisionnel et à s'approprier les projets</p>	<p>Personnel du Secrétariat du FEM et personnel technique des Agences d'exécution du FEM</p> <p>Représentants des pouvoirs publics, personnel des agences, bailleurs de fonds et représentants de la société civile</p> <p>Instrument du FEM, décisions du Conseil, stratégies des domaines d'intervention, stratégie de programmation FEM-4, plans et stratégies des Agences du FEM au niveau national</p> <p>Documentation relative au projet (dossier d'instruction du projet et cadre logique, rapports d'exécution, évaluations finales, rapports d'évaluations finales, etc.), SIGP, Bases de données des agences relatives aux projets</p>	<p>Consultation des parties prenantes (groupes de discussion, entretiens individuels)</p> <p>Étude documentaire, analyse du portefeuille du FEM par domaine d'intervention, Entité d'exécution, modalité, état du projet (national)</p>

Questions principales	Indicateurs/données de base	Sources d'information	Méthodologie
L'appui du FEM est-il efficient ?			
Combien de temps, d'efforts et de ressources financières faut-il pour élaborer et exécuter des projets en fonction des différents types d'appui du FEM ?	Indicateurs de processus : délais d'instruction des projets (par phases du cycle du projet), coût de la préparation et de l'exécution des projets par type d'appui ; phase du cycle de projets	Documentation relative au projet (dossier d'instruction du projet et cadre logique, rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.), SIGP, Bases de données des agences relatives aux projets, activités financées dans le cadre du DAR	Étude documentaire, analyse du portefeuille du FEM, étude chronologique
	Abandon de financements PDF et annulation de projets	Personnels du Secrétariat et des Agences du FEM et représentants des pouvoirs publics	Entretiens, visites de sites, protocoles d'évaluation de projets
	Fonds FEM vs Cofinancements	Représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux, bailleurs de fonds, ONG et bénéficiaires	
Quels sont les rôles des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des projets ainsi que les types d'engagements et de coordination nécessaires entre elles ?	Niveau de participation	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Étude documentaire et méta-analyse des rapports d'évaluation, entretiens et visites de sites
	Rôle et fonctions des différents acteurs du FEM	Personnels du projet, représentants des pouvoirs publics	
	Coordination entre projets du FEM	Personnels du secrétariat du FEM et personnel technique des agences du FEM	Entretiens, visites de sites, analyse institutionnelle
	Coordination nationale de l'appui du FEM		
Existe-t-il des synergies entre les Entités d'exécution du FEM au niveau de la programmation et de l'exécution de l'appui du FEM ?	Reconnaissance mutuelle des projets respectifs des Entités d'exécution	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Étude documentaire et méta-analyse des rapports d'évaluation, entretiens et visites de sites
	Communication et soutien technique entre Entités d'exécution	Personnel du FEM, Entités d'exécution nationales (ONG, autres)	
Existe-t-il des synergies entre les institutions nationales au niveau de la programmation et de l'exécution de l'appui du FEM ?	Reconnaissance mutuelle des projets respectifs des institutions nationales	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Étude documentaire et méta-analyse des rapports d'évaluation, entretiens et visites de sites
	Communication et soutien technique interinstitutionnels	Personnel du projet, représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux	
Existe-t-il des synergies entre l'appui du FEM et celle d'autres bailleurs de fonds ?	Reconnaissance mutuelle des projets entre bailleurs de fonds	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Étude documentaire, groupes de discussion et entretiens individuels, et visites de sites
	Communication et soutien technique interinstitutionnels	Personnel des ONG et représentants des bailleurs de fonds	
	Complémentarité de l'appui du FEM	Évaluations de projets financés par d'autres bailleurs de fonds	Méta-analyse des rapports d'évaluation
Quelle est l'influence du suivi et de l'évaluation sur la gestion adaptative et l'efficacité globale d'un projet ?	Qualité des ressources du suivi et de l'évaluation	Étude des données relatives aux projets (rapports d'exécution, évaluations à mi-parcours, évaluations finales, examens d'évaluations finales, etc.)	Étude documentaire
	Qualité et niveau de gestion adaptative appliquée aux projets et programmes	Personnels du Secrétariat et des Entités du FEM et représentants des pouvoirs publics	Consultations des parties prenantes (groupes de discussion et entretiens individuels)
	Niveau d'indépendance, de qualité et de ponctualité des évaluations externes	Représentants des pouvoirs publics locaux et nationaux, bailleurs de fonds, bénéficiaires	Visites de sites
	Conformité des projets et programmes aux politiques de suivi et d'évaluation du FEM et des Agences d'exécution	Évaluations des projets financés par d'autres bailleurs de fonds	Méta-analyse des rapports d'évaluation